



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Office médico-pédagogique
Direction pédagogique

OMP
Case postale 50
1211 Genève 8

M. Laurent Vité
Président
Société pédagogique genevoise
Case postale 5434
1211 Genève 11

N/réf. : MD/pg
V/réf. :

Genève, le 01 mars 2011

Monsieur le Président, cher Laurent,

Votre courrier du 3 février dernier adressé à M. Stephan Eliez, directeur général de l'office médico-pédagogique, a fait l'objet de toute l'attention requise par notre direction.

Je réponds par la présente aux questions factuelles ou réflexions générales contenues dans votre courrier.

Notre prochaine rencontre, du mois de mars prochain, permettra si vous le souhaitez d'apporter toutes les précisions utiles ou d'évoquer les sujets qui le justifieraient.

Comme vous le savez la réorganisation récente de l'enseignement spécialisé s'inscrit dans une distinction claire des rôles des inspecteurs d'enseignement spécialisé d'une part, et des directeurs opérationnels pédagogique d'autre part. Ceci avait fait à la rentrée dernière l'objet d'un courrier de ma part à l'ensemble des collaborateurs de l'enseignement spécialisé. Ce cadre étant posé, un certain nombre d'éléments techniques et administratifs devront encore être précisés. Ils feront l'objet d'échanges entre vous-même et notre direction comme cela a toujours été voulu.

Dans votre courrier vous faites en particulier part de vos réflexions relatives aux entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP), à l'évolution du cahier des charges attendu des responsables pédagogiques, à l'organisation de réunions les concernant ainsi qu'à l'organisation prévue des regroupements de classes spécialisées.

Je reviens sur chacun de ces points.

- Le dispositif EEDP prévu pour tout l'État, tout d'abord pour le personnel administratif et technique puis ensuite pour le personnel enseignant, est maintenant généralisé et doit être appliqué par toutes les directions générales. Sur cette base nous avons choisi d'opérer de la façon suivante. En accord avec les responsables pédagogiques des centres médico-pédagogiques, nous avons organisé des entretiens les concernant, menés par Mme Carola Vincent Gatti et moi-même. Sur la base de cette première expérience nous déterminerons après bilan les modalités à adopter pour l'ensemble des éducateurs et des enseignants. J'ai plaisir à souligner que les premiers entretiens menés nous ont permis de vérifier les uns et les autres que ces entretiens peuvent être très riches et qu'ils permettent à notre direction d'appréhender de la façon la plus précise les contraintes et les difficultés, mais également les éléments très positifs de la fonction de responsable pédagogique.